



LE CENTRE D'EXCELLENCE
sur les systèmes ESEC

CENTRE OF EXCELLENCE
for CRVS Systems

APERÇU

DES SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT ET DE STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL À

MADAGASCAR



CEA

Information sur le programme

Au sujet du Centre d'excellence sur les systèmes ESEC

Hébergé au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) est un centre international de savoir et de ressources qui appuie activement les efforts nationaux visant à élaborer des systèmes ESEC efficaces et intégrés. Le Centre collabore avec des organisations et des experts, afin de faciliter l'accès à l'information et à l'expertise, notamment aux normes, aux outils, aux données de recherche et aux bonnes pratiques à l'échelle mondiale.

Le Centre d'excellence a été créé grâce à la contribution financière d'Affaires mondiales Canada et du CRDI, et apporte lui-même une contribution directe au travail du Mécanisme de financement mondial, une importante plateforme de financement de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent du Secrétaire général des Nations Unies.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Dans le cadre des activités du Canada dans les secteurs des affaires étrangères et du développement, le CRDI investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. Le CRDI collabore avec de nombreuses parties prenantes, notamment des organisations de la société civile, des instituts de recherche sur les politiques publiques, des organismes régionaux et des services gouvernementaux afin d'encourager la croissance, de réduire la pauvreté et de susciter des changements positifs à grande échelle.

Publié par le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC), en partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Cette publication a été rédigée par Mia Harbitz, consultante pour le Centre d'excellence sur les systèmes ESEC.

Centre de recherches pour le développement international
CP 8500
Ottawa (Ontario) Canada
Courriel : esec@crdi.ca
www.systemesESEC.ca

© Centre de recherches pour le développement international 2021

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier et technique du Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil. Hébergé au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), il est financé conjointement par Affaires mondiales Canada et le CRDI. Les opinions qui y sont exprimées ne représentent pas nécessairement celles d'Affaires mondiales Canada, du CRDI ou du Conseil des gouverneurs de ce dernier.

Veillez visiter systemesESEC.ca/apercus-de-pays pour voir la version la plus récente de ce profil ou bien pour consulter les profils publiés d'autres pays.



Table des matières

Information sur le programme	ii
Introduction	2
Bref profil du pays	2
Ampleur du système ESEC	3
Système d'enregistrement des faits d'état civil	4
Cadre législatif	4
Gestion, organisation et fonctionnement	4
Système de statistiques de l'état civil	7
Statistiques de l'état civil	7
Causes de décès	7
Numérisation	7
Informatisation	7
Échange avec les autres secteurs et activités	8
Initiatives d'amélioration et soutien externe	8
Plan d'amélioration et budget	8
Soutien des partenaires du développement	8
Conclusion	9
Ressources	10
Sites Web	10
Documents supplémentaires	10
Annexe 1 : Processus actuel des services d'enregistrement des faits d'état civil à Madagascar	11
Notes	12

Introduction

Le présent rapport vise à donner un aperçu du système d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) de Madagascar.

L'information a été recueillie dans le cadre d'une étude des documents accessibles au public concernant l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil à Madagascar. Ce rapport présente, entre autres :

- de l'information générale au sujet du pays;
- une sélection d'indicateurs pertinents pour l'amélioration des processus du système ESEC;
- les activités des parties prenantes;
- les ressources disponibles pour renforcer le système ESEC.

Bref profil du pays

Madagascar est située dans l'océan Indien, au large de la côte sud-est de l'Afrique et est la quatrième île du monde étant donné sa taille. Elle partage une frontière maritime avec les **Comores**, la **France** (île de Mayotte, la **Réunion**), le **Mozambique** et les **Seychelles**.

La structure administrative de Madagascar¹ est composée de 22 régions, 119 districts, 1 579 communes (municipalités) et 17 465 *fokontany*. À Madagascar, un *fokontany* est une subdivision politico-administrative équivalente à un village ou à un groupe de villages.

- Superficie : 587 041 km²
- Population : 26,5 millions d'habitants (estimation pour 2020),² avec un taux de croissance annuel de 2,6 pour cent, selon la Banque mondiale.³ En 2018, 37,2 pour cent des habitants résidaient dans des zones urbaines, tandis que 62,8 pour cent vivaient dans des zones rurales. La population est composée de 49,9 pour cent d'hommes et de 50,1 pour cent de femmes.

Madagascar



Avertissement : Les frontières, ainsi que les noms et désignations employés sur cette carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation de la part des Nations Unies.

- Capitale : Antananarivo
- Langues de travail officielles : malgache et français
- Ministères responsables de l'état civil : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, et Ministère de la Justice
- Organisme d'enregistrement des faits d'état civil : aucun
- Organisme national de statistique : Institut National de la Statistique - INSTAT

Ampleur du système ESEC

Naissances	
Exhaustivité de l'enregistrement des naissances	78 % (2018) ⁴
Enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été déclarée comme ayant été enregistrée	80 % (2018) ⁵
Proportion des naissances avec l'assistance d'un professionnel de la santé qualifié	46 % (2018) ⁶
Pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont reçu des soins prénataux par un prestataire de soins de santé qualifié	87 % (2018) ⁷
Taux de couverture vaccinale du DTC1 chez les enfants de 1 an	25 % (2018) ⁸
Taux brut de natalité (par 1 000 habitants)	32,6 (2018) ⁹
Taux de fécondité total (nombre de naissances vivantes par femme)	3,95 (2018) ¹⁰
Accouchements en établissement – pourcentage d'accouchements dans un établissement de santé	38,7 % ¹¹
Taux de fécondité chez les adolescentes (par 1 000 adolescentes âgées de 15 à 19 ans)	107,74 (2018) ¹²
Pourcentage de la population de moins de 15 ans	39,55 % (2018) ¹³
Décès	
Exhaustivité de l'enregistrement des décès	Non disponible
Taux brut de mortalité (par 1 000 habitants)	6,06 (2018) ¹⁴
Taux de mortalité infantile (par 1 000 naissances vivantes)	40 (2018) ¹⁵
Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (par 1 000 naissances vivantes)	59 (2016) ¹⁶
Taux de mortalité maternelle (par 100 000 naissances vivantes)	335 (2017) ¹⁷
Mariages et divorces	
Taux d'enregistrement des mariages	Non disponible
Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans	13 % (2018) ¹⁸
Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans	40 % (2018) ¹⁹
Taux d'enregistrement des divorces	Non disponible
Statistiques de l'état civil, y compris les données sur les causes de décès	
Compilation et diffusion des statistiques de l'état civil fondées sur l'enregistrement	Non disponible
Causes de décès attestées par un médecin	Renseignements limités ²⁰

Système d'enregistrement des faits d'état civil

Cadre législatif

En 2018, la loi qui régit l'enregistrement des faits d'état civil a été mise à jour et améliorée. Parallèlement, on a entrepris un examen complet des lois et règlements malgaches pertinents pour assurer la cohérence avec le cadre juridique de l'enregistrement des faits d'état civil et la conformité avec les pratiques exemplaires internationales. Madagascar dispose actuellement d'un système d'enregistrement des faits d'état civil décentralisé, sans dépôt central des actes. Un élément clé de la nouvelle loi est la création d'un centre national d'enregistrement des faits d'état civil et d'identification.

Gestion, organisation et fonctionnement

Mécanismes nationaux de coordination des systèmes ESEC

Madagascar dispose d'un comité national de coordination des systèmes ESEC (Secrétariat permanent du CNC-CRVS), qui est géré par le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Les membres de ce comité sont mentionnés dans le tableau 1.

Madagascar participe au Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique (APAI-CRVS). En 2017, on a réalisé une évaluation APAI-CRVS qui a contribué à l'élaboration d'une stratégie nationale visant à améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil. Cette stratégie, ainsi que le rapport de Diagnostic de pays ID4D produit la même année sur Madagascar par la Banque mondiale, ont contribué à la réforme de l'enregistrement des faits d'état civil que le pays effectue actuellement à l'échelle nationale.

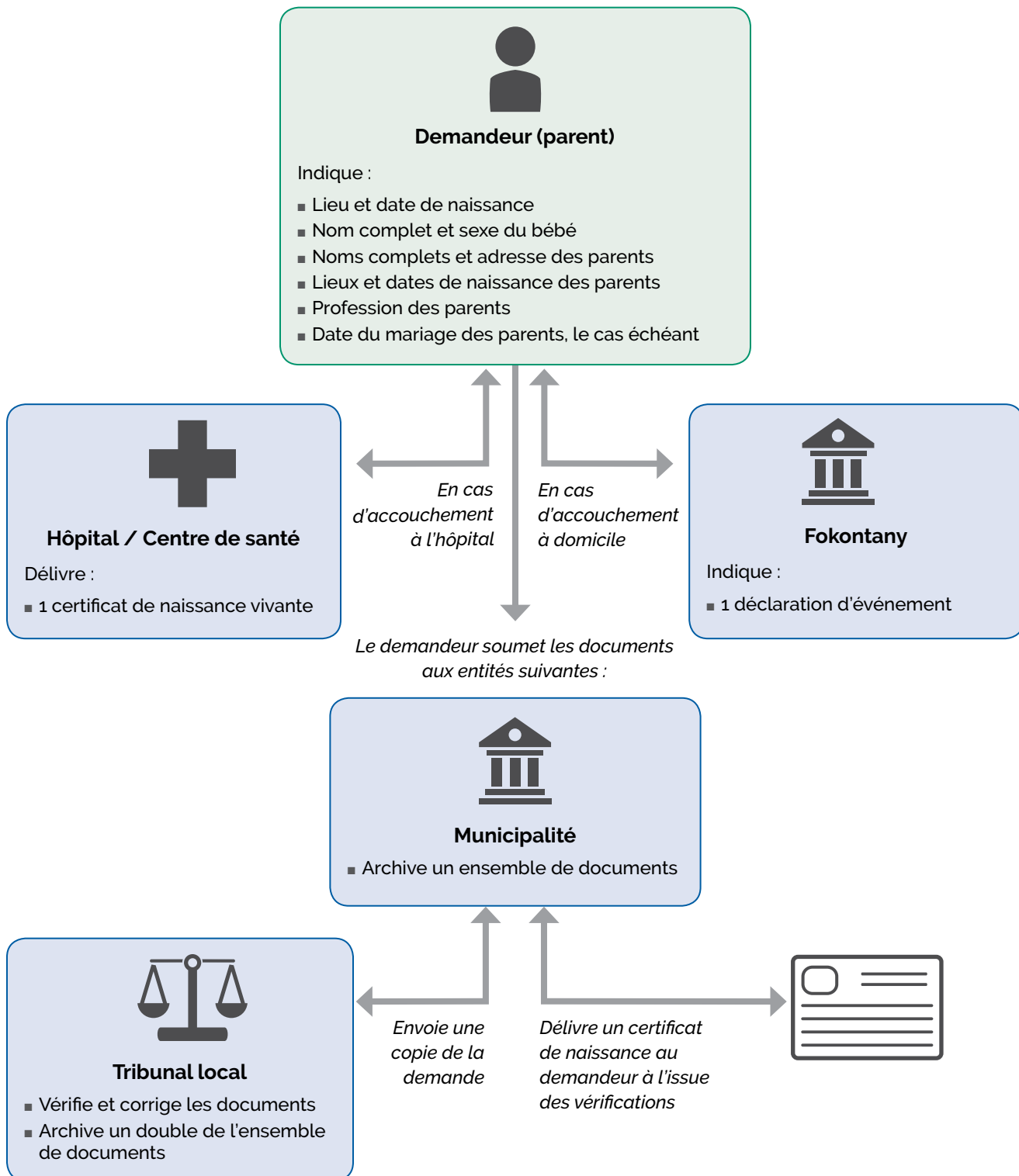
Niveau administratif des centres d'enregistrement

L'enregistrement des faits d'état civil est décentralisé et effectué au niveau municipal, les dispensaires et les *fokontany* fournissant les notifications, comme l'illustre la figure 1 pour l'enregistrement des naissances. Dans certains cas, le ministère de la Justice, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense nationale peuvent également fournir la notification d'un fait d'état civil.

Tableau 1 : Membres du Comité national de coordination de l'ESEC.

Membres nationaux	Partenaire de développement seulement en tant qu'observateur
<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation • Ministère de la Santé publique • Institut National de la Statistique (INSTAT) • Ministère de la Justice • Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme • Ministère de l'Éducation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Figure 1 : Le processus d'enregistrement des naissances à Madagascar.



Source: Harbitz, M. and Witt, M. 2017. Madagascar Country Diagnostic. Banque mondiale. [En anglais seulement].

Madagascar dispose d'un système décentralisé d'enregistrement des faits d'état civil. Comme décrit dans un rapport de la Banque mondiale :

« [Traduction libre] La responsabilité pour l'enregistrement des faits d'état civil à Madagascar est partagée entre le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Justice. Les tâches d'enregistrement sont généralement effectuées par les communes (municipalités), qui disposent d'un personnel travaillant dans leur bureau de l'état civil pour fournir le service aux citoyens. Madagascar utilise un système de registres tenus en double pour chaque fait d'état civil; c'est-à-dire que chaque type d'événement démographique est consigné dans deux registres distincts. Le tribunal de première instance local reçoit au greffe une copie de tous les actes d'état civil enregistrés sur leur territoire de compétence. En outre, si la naissance d'un enfant n'est pas enregistrée dans les 12 jours prévus par la loi [portés à 30 dans la nouvelle loi], l'enregistrement doit être effectué par un tribunal de première instance, ce qui ajoute des coûts et entraîne des retards supplémentaires. Les actes d'enregistrement des naissances et des décès, ainsi que les originaux des certificats respectifs, sont censés être exempts de frais. »²¹

Accessibilité des services d'enregistrement des faits d'état civil

De nombreux ménages sont situés à moins d'un kilomètre du bureau de *fokontany* le plus proche, où les parents peuvent déclarer une naissance si celle-ci a eu lieu à la maison. Cependant, il n'existe pas de données facilement disponibles sur la proximité ou la distance entre les personnes et les bureaux de l'état civil municipaux.

Arriéré des naissances non enregistrées

L'arriéré des naissances non enregistrées est de 22 pour cent. Le taux d'enregistrement des naissances est de 78 pour cent, selon l'Enquête par grappes à indicateurs multiples - 6. Parmi les personnes ayant effectué ces déclarations de naissance, 63 pour cent ont pris possession de l'acte de naissance de l'enfant.

Modèles de formulaires d'enregistrement

La déclaration et l'enregistrement des faits d'état civil sont effectués manuellement ou, dans quelques cas, par ordinateur. Toutefois, ces tâches ne sont pas connectées à quelconque réseau extérieur au bureau.

Il n'est pas possible d'inclure dans le présent rapport des modèles de formulaires d'enregistrement. Dans le cadre de la nouvelle loi sur l'enregistrement des faits d'état civil et de la réforme du secteur, on utilisera de nouveaux formulaires de déclaration et d'enregistrement. Les formulaires peuvent être utilisés pour un enregistrement électronique sur place ou, dans des lieux non connectés, les formulaires peuvent être remplis manuellement et les données saisies dans la base de données dans un bureau central.

Frais d'enregistrement

L'enregistrement de faits d'état civil et le premier exemplaire du certificat de naissance, de mariage et de décès sont gratuits, selon la loi. Toutefois, dans la pratique, certains bureaux d'état civil facturent même le premier certificat (tableau 2). Des pénalités sont appliquées en cas de retard dans l'enregistrement des naissances et des décès.

Tableau 2 : Frais d'enregistrement et de certification des faits d'état civil.

Événement démographique	Frais d'enregistrement	
	Oui	Non
Naissance		X
Décès		X
Mariage		X
Divorce		X

Événement démographique	Frais pour la délivrance de certificats*	
	Oui	Non
Naissance	X	
Décès	X	
Mariage	X	
Divorce	X	

*Il n'y a pas de montant de frais unique.

Système de statistiques de l'état civil

Statistiques de l'état civil

L'Institut National de la Statistique, ou INSTAT, a été créé en 1947. La plus récente mise à jour de son cadre juridique date de 2018 (*Loi n° 2018-004 du 18 avril 2018 relative à l'organisation et à la réglementation des activités statistiques*).

Les statistiques de l'état civil ne sont pas produites à partir des processus d'enregistrement de l'état civil; elles sont donc collectées, compilées et diffusées à partir d'enquêtes. La plus récente Enquête par grappes à indicateurs multiples (EGIM), l'EGIM-6, a été réalisée en 2018. Dans le cadre de la réforme de l'enregistrement des faits d'état civil, les statistiques de l'état civil seront recueillies et compilées automatiquement.

Causes de décès

Les décès doivent être déclarés à la commune, qui délivre alors un permis d'inhumer, mais n'informe pas l'INSTAT. La commune délivre un certificat de décès sans mention de la cause de décès. Les établissements de santé ne disposent pas de formulaires standardisés de déclaration de décès et n'utilisent pas systématiquement le modèle international de Certificat médical de la cause de décès de l'Organisation mondiale de la santé. Environ 40 pour cent des décès surviennent dans les hôpitaux, selon une étude de 2019.²²

Les décès qui surviennent à la maison sont signalés au *fokontany* et les membres de la famille fournissent des renseignements sur la cause du décès.

Numérisation

Une fois que le Centre national d'enregistrement des faits d'état civil et d'identification aura été créé, on mettra sur pied une base de données centrale pour les documents d'état civil. Les bureaux d'état civil décentralisés seront reliés à cette base de données afin de procéder simultanément à l'enregistrement et à l'attribution d'un numéro d'identité unique dès la naissance, ainsi qu'à la délivrance d'un certificat correspondant.

Informatisation

L'enregistrement des naissances, des mariages et des décès à Madagascar continue de se faire sur support papier, mais il est prévu de numériser les registres, de créer une base de données centralisée et d'utiliser plus largement les ordinateurs et les réseaux.

Services d'enregistrement en ligne

Madagascar n'offre pas actuellement de services d'enregistrement en ligne.

Application de la technologie mobile

Il n'y a pas d'applications de technologie mobile en place pour la déclaration ou l'enregistrement des faits d'état civil. Toutefois, on envisage d'utiliser la technologie mobile à l'avenir.

Numéro d'identification unique

Comme le prévoit la nouvelle loi, et dans le cadre de la modernisation prévue du système d'enregistrement des faits d'état civil, Madagascar introduira un numéro d'identification unique. Il s'agit de l'une des activités du projet de modernisation prévu, financé par la Banque mondiale.

Numérisation des données historiques d'état civil

À partir de la modernisation prévue du système d'enregistrement des faits d'état civil, Madagascar créera une base de données pour les documents d'état civil une fois que le format du numéro d'identification unique (NIU) aura été déterminé. Les documents d'état civil existants seront dotés d'un NIU et numérisés. L'ampleur de la numérisation des documents historiques (c'est-à-dire jusqu'où on remontera dans le temps) reste à déterminer.

Lien avec le système d'identification

Pour l'instant, il n'existe pas de lien entre l'enregistrement des faits d'état civil et l'identification civile, mais il y a des plans concrets pour réaliser ce lien dans le cadre du projet de modernisation financé par la Banque mondiale.

Échange avec les autres secteurs et activités

Il n'y a pas d'interface électronique entre le secteur de l'état civil et les autres secteurs. Ce type d'interface dépend de la numérisation des documents d'état civil dans une base de données centralisée, qui est actuellement à l'étude dans le cadre d'un projet financé par la Banque mondiale.

Initiatives d'amélioration et soutien externe

Plan d'amélioration et budget

Allocations et besoins budgétaires

Madagascar dispose d'un plan stratégique pour améliorer les systèmes ESEC depuis 2017, et a déjà mis en œuvre certaines des activités du plan, comme la révision et la mise à niveau du cadre juridique de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil. Les besoins budgétaires pour ce plan n'ont pas été définis en détail.

Activités jugées hautement prioritaires

Les activités prioritaires identifiées dans l'actuel plan national d'amélioration des systèmes ESEC sont les suivantes :

- mettre à jour les cadres juridiques et passer en revue les répercussions sur les autres lois et règlements pertinents;
- améliorer et harmoniser les instruments d'enregistrement des faits d'état civil;
- renforcer les capacités au niveau des ressources humaines et améliorer l'infrastructure;
- améliorer la capacité statistique ainsi que la production et la qualité des statistiques de l'état civil.

Soutien des partenaires du développement

Les partenaires du développement qui ont appuyé l'initiative d'amélioration des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil sont énumérés au tableau 3. Les partenaires du développement se rencontrent assez fréquemment pour assurer une communication continue sur les activités en cours et prévues. L'UNICEF agit comme secrétariat pour ce groupe.

Tableau 3 : Organisations ayant apporté leur soutien à l'initiative d'amélioration des systèmes ESEC.

Organisations	Type de soutien
Union européenne	Soutien à l'enregistrement des faits d'état civil dans des collectivités choisies afin d'assurer l'enregistrement des droits fonciers
UNICEF	Soutien aux aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> • élaboration et mise en œuvre du programme national pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil; • enregistrement des naissances dans certaines régions du pays; • activités du comité national sur les systèmes ESEC.
GIZ (Agence allemande de coopération internationale)	Soutien aux aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> • formation du personnel des bureaux de l'état civil; • campagne de sensibilisation à l'enregistrement des naissances dans des municipalités choisies; • numérisation, dans des municipalités choisies.
USAID	Soutien aux systèmes d'information sur la santé par le biais de projets visant à réduire la mortalité maternelle et infantile
Banque mondiale	Assistance financière et technique pour la consolidation et la modernisation globales prévues du système d'enregistrement des faits d'état civil et de gestion de l'identité à Madagascar

Conclusion

Madagascar dispose d'un système organisé d'enregistrement des faits d'état civil depuis les années 1890, et son taux d'enregistrement des naissances est de 78 pour cent. Madagascar est classé 162e sur 189 pays selon l'indice de développement humain 2019 des Nations Unies, et son taux de pauvreté est estimé à 74,1 pour cent (2019), avec des conditions de vie difficiles pour la grande majorité de la population. Le gouvernement reconnaît l'importance des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil parmi de nombreuses autres priorités de gouvernance.

Les améliorations en cours et prévues des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil sont motivées par la volonté d'améliorer la prestation des services de base et l'accès à ceux-ci dans le cadre des efforts visant à réduire la pauvreté et à renforcer le potentiel de développement.

Madagascar a récemment fait des progrès importants dans la révision et l'actualisation du cadre juridique de l'enregistrement des faits d'état civil. Le pays a pris l'engagement politique de moderniser l'enregistrement des faits d'état civil et planifie actuellement un grand projet de réforme avec un financement de la Banque mondiale.

Ressources

Sites Web

Our World in Data : ourworldindata.org/grapher/completeness-of-birth-registration?tab=chart&country=MDG

Droit Afrique : droit-afrique.com/pays/madagascar/

UNICEF : unicef.org/madagascar/
et data.unicef.org/country/mdg/

Institut National de la Statistique (INSTAT) :
unstats.un.org/unsd/dnss/print.aspx?docID=617

Banque mondiale : banquemondiale.org/fr/country/madagascar/overview

Documents supplémentaires

Humanitarian Data Exchange (HDX).
data.humdata.org/showcase?q=Madagascar&ext_search_source=main-nav&page=1

Institut National de la Statistique (INSTAT). 2018. Enquête par grappes à indicateurs multiples-6. Madagascar. instat.mg/accueil/mics-2018/

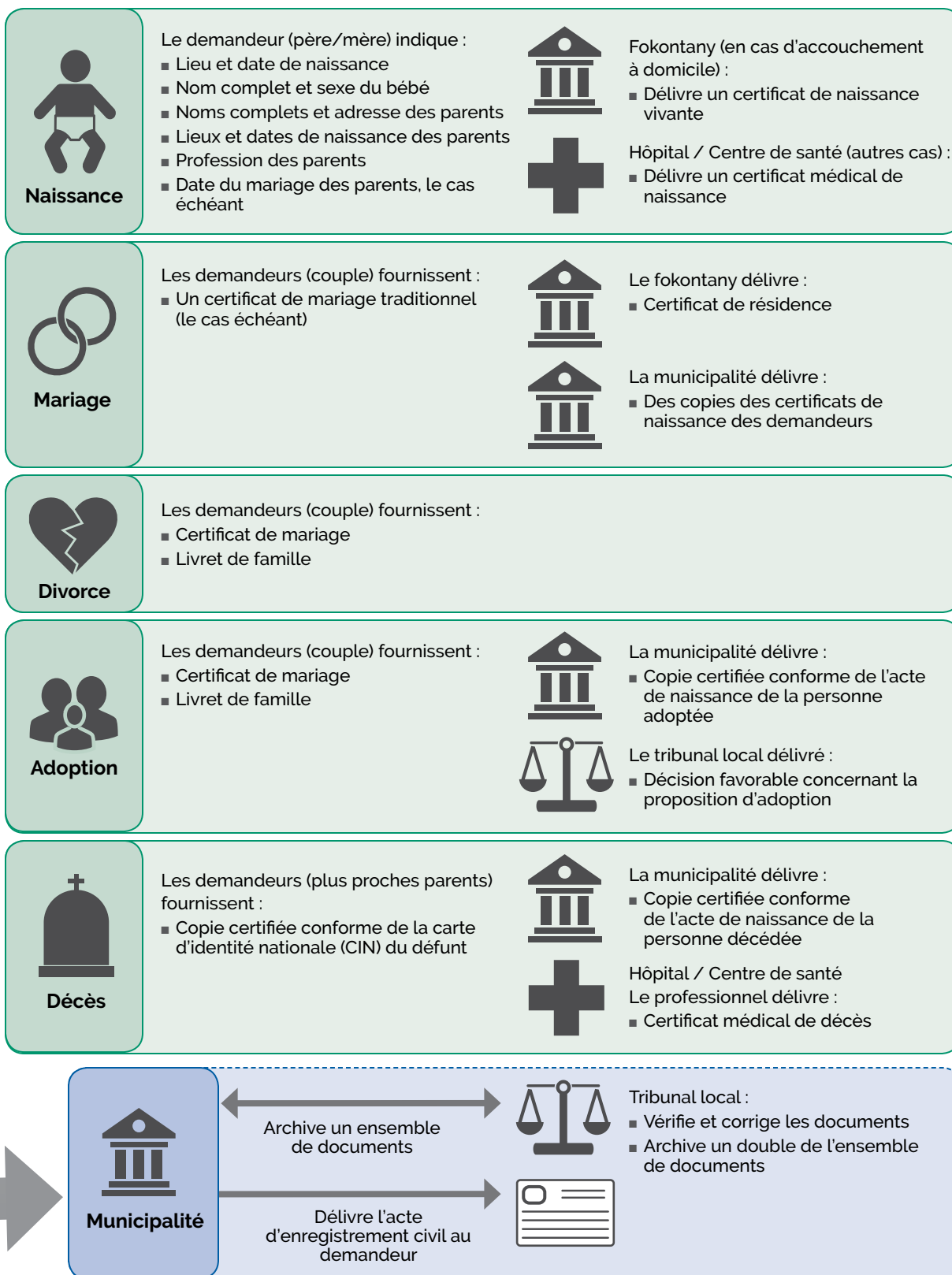
Masquelier, B. et al., 2019. Estimating cause-specific mortality in Madagascar: an evaluation of death notification data from the capital city. *BioMed Central (BMC)*. pophealthmetrics.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12963-019-0190-z

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. 2017. Rapport d'évaluation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil. unicef.org/madagascar/media/1871/file/Evaluation%20CRVS%202017.pdf

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2019. Rapport sur le développement humain 2019. hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_overview_-_french.pdf

Groupe de la Banque mondiale. 2017. ID4D Country Diagnostic : Madagascar. documents.worldbank.org/curated/en/809191510763351833/ID4D-Country-Diagnostic-Madagascar.pdf

Annexe 1 : Processus actuel des services d'enregistrement des faits d'état civil à Madagascar



Notes

- 1 Humanitarian Data Exchange (HDX), Madagascar administrative level 04 population statistics. data.humdata.org/dataset/madagascar-administrative-level-0-4-population-statistics
- 2 Institut National de la Statistique (INSTAT). Madagascar en chiffre. 2020. instat.mg/accueil/madagascar-en-chiffre/
- 3 Banque mondiale, Croissance de la population (% annuel) – Madagascar. donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.GROW?locations=mg
- 4 Institut National de la Statistique (INSTAT). 2018. Enquête par grappes à indicateurs multiples – 6 (MICS 6), Madagascar. instat.mg/accueil/mics-2018/
- 5 Ibid.
- 6 Ibid.
- 7 Ibid.
- 8 Ibid.
- 9 Banque mondiale. 2018. Taux de naissance, brut (pour 1 000 personnes). Madagascar. donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CBRT.IN?locations=MG
- 10 Index Mundi. 2018. Madagascar Demographics Profile 2019. indexmundi.com/madagascar/demographics_profile.html
- 11 UNICEF, 2018. data.unicef.org/country/mdg/
- 12 Banque mondiale. 2018. Taux de fertilité chez les adolescents (nombre de naissance par 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans) – Madagascar. donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.ADO.TFRT?locations=BW-CD-AO-LS-MG-MW-MU-NA-MZ-ZA-SC-SZ-TZ-KM-ZM-ZW
- 13 Index Mundi. 2018. indexmundi.com/madagascar/demographics_profile.html
- 14 Banque mondiale. 2018. Taux de mortalité, brut (pour 1 000 personnes). donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CDRT.IN?locations=MG
- 15 Institut National de la Statistique (INSTAT). 2018. instat.mg/accueil/mics-2018/
- 16 Ibid.
- 17 Index Mundi. 2017. Accès : indexmundi.com/madagascar/demographics_profile.html
- 18 Institut National de la Statistique (INSTAT). 2018. instat.mg/accueil/mics-2018/
- 19 Ibid.
- 20 Masquelier, B. et al. Estimating cause-specific mortality in Madagascar: an evaluation of death notification data from the capital city. *BioMed Central (BMC)*, 2019. pophealthmetrics.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12963-019-0190-z
- 21 Banque mondiale. 2017. ID4D Country Diagnostic: Madagascar. Washington, D.C., p. 9.
- 22 Masquelier, B. et al. 2019. pophealthmetrics.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12963-019-0190-z



LE CENTRE D'EXCELLENCE
sur les systèmes ESEC

CENTRE OF EXCELLENCE
for CRVS Systems

www.systemesESEC.ca



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada



IDRC • CRDI

International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international

Nous Soutenons le



**MÉCANISME DE
FINANCEMENT
MONDIAL**

Canada